Département de la Meuse Arrondissement de Bar-le-Duc

COMMUNE DE COUSANCES-LES-FORGES

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Cousances-les-Forges s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. THIRION Francis, Maire.

Présents : M. THIRION Francis, Maire ; Mrs, Mmes DUPONT Régis, FAMECHON Laurence, HACQUART Christophe, JAMAR Thérèse, BRASI Claudine, MANZONI Marie-Thérèse, FONTAINE Nadine, BRAY Éric, WAHL Marlène, CAILAC Thierry, BREUX Lionel, COUTURE Isabelle, GOUVERNET Gérard, COLLIN Christophe, SIMON Danielle
Procurations : M. DROUFFE Yann donne procuration à M. CAILAC Thierry
Mme MALTHIERY Delphine donne procuration à M. COLLIN Christophe
Absent excusé : M. MASSON Sébastien

Mme COUTURE Isabelle a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.
Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance.
Le procès-verbal du Conseil Municipal du 03 septembre 2026 est approuvé à l'unanimité et signé par la secrétaire de séance et le Maire.

ORDRE DU JOUR :
2026-071 : Contrat de dératisation,
2026-072 : Contrat de dépigeonnage,
2026-073 : Contrat de location d'illuminations de Noël,
2026-074 : Contrats d'assurance,
2026-075 : Tarifs des locations des salles,
2026-076 : Remboursement d'achats,
2026-077 : Destination des coupes de bois : état d'assiette 2027,
2026-078 : Présentation du rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement du Syndicat Mixte des Eaux Sud Meuse,
Questions diverses.

Madame BERNARD, chargée d'études territoriale Meuse présente le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine ainsi que le plan de gestion 2025-2035 pour l'aulnaie marécageuse du Buat. Depuis 2010, le conservatoire a un bail emphytéotique d'une durée de 25 ans.

1. COMMANDE PUBLIQUE
2026-071 : CONTRAT DE DERATISATION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le contrat de dératisation d'une durée d'un an présenté par la SAS ALTITUDE NUISIBLE de Cousances-les-Forges pour un montant de 2.000 € HT soit 2.400 € TTC ; autorise Monsieur le Maire à signer le contrat et tous les documents relatifs au dossier et précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

1. COMMANDE PUBLIQUE
2026-072 : CONTRAT DE DEPIGEONNAGE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le contrat de dépigeonnage pour la zone de l'église de l'Assomption et de l'ancienne mairie de Cousancelles présenté par la SAS ALTITUDE NUISIBLE de Cousances-les-Forges pour un montant de 1.800 € HT soit 2.160 € TTC ; autorise Monsieur le Maire à signer le contrat et tous les documents relatifs au dossier. Et précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

1. COMMANDE PUBLIQUE
2026-073 : CONTRAT DE LOCATION D'ILLUMINATIONS DE NOËL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le contrat de locations de 3 ans pour 20 illuminations présenté par la société Technic Industries-Decolum de Tronville en Barrois pour un montant annuel de 3.498,78 € HT soit 4.198,54 € TTC. Et accepte le contrat de locations de 3 ans pour des bâtons lumineux présenté par la société Technic Industries-Decolum de Tronville en Barrois pour un montant annuel de 634,45 € HT soit 761,34 € TTC. Et autorise Monsieur le Maire à signer les contrats et tous les documents relatifs aux dossiers ; précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

1. COMMANDE PUBLIQUE
2026-074 : CONTRATS D'ASSURANCE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas renouveler tous les contrats d'assurance souscrit auprès d'Abeille Assurances de Saint-Dizier. Accepte les contrats d'assurance (bâtiments, véhicules,

protection juridique, protection fonctionnelle des élus, responsabilité civile…) proposés par la CMAM de Bar-le-Duc.
Et autorise Monsieur le Maire à signer les contrats d'assurance, les avenants et tous les documents relatifs aux dossiers ; précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

3. DOMAINE ET PATRIMOINE
2026-075 : TARIFS DES LOCATIONS DES SALLES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les tarifs de la salle du Château à compter du 1er janvier 2027, Fixe les tarifs de la location de la salle des fêtes comme suit :

Associations de Cousances	210,00 €
Personnes habitant la commune	300,00 €
Manifestations commerciales	400,00 €
Associations et personnes extérieures à la commune	500,00 €
Location de la vaisselle (quel que soit le nombre de personnes)	100,00 €

Et fixe les tarifs de la location du mobilier comme suit :

Table	5,00 €
Chaise	1,00 €
Banc	2,50 €

Et précise que le montant des cautions et les tarifs de remplacement de la vaisselle des salles restent inchangés ; décide que les tarifs sont applicables à compter du 1er janvier 2027 ; décide de modifier les règlements intérieurs.

7. FINANCES LOCALES
2026-076 : REMBOURSEMENT D'ACHATS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de rembourser à Monsieur Régis DUPONT, adjoint au maire la somme de 88,73 € TTC suite à des achats réalisés au magasin Mondial Tissus de Saint-Dizier. Et charge Monsieur le Maire d'effectuer le mandat de paiement ; précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune.

9. AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES
2026-77 : DESTINATION DES COUPES DE BOIS : ETAT D'ASSIETTE 2027

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'inscription à l'état d'assiette des coupes de l'exercice 2027, pour lesquelles l'ONF procédera à la désignation, comme suit : 15a : coupe RS1, surface 2,9 hectare. Approuve l'orientation de mise en marché proposée par l'ONF comme suit : 15a : produits en bois d'œuvre, bois façonnés par vente simple, 15a : produits en bois de chauffage, bois sur pied par délivrance.
Refuse que ses bois façonnés pour la vente soient regroupés avec des bois similaires provenant d'autres propriétaires et ainsi améliorer leur attractivité pour les potentiels acheteurs et maximiser sa probabilité de recette. Et décide que l'exploitation de la partie délivrée sera effectuée par les affouagistes après partage sur pied et sous la responsabilité de trois garants : Messieurs Régis DUPONT, Christophe HACQUART et Sébastien MASSON et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs au dossier.

8. DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES
2026-078 : PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2025 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DU SYNDICAT MIXTE DES EAUX SUD MEUSE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement du Syndicat Mixte des Eaux Sud Meuse au titre de l'exercice 2025.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe que Monsieur Alain LAVALLOIS organise une réunion le 26/11/2026 à 19h30 à la salle du Château pour relancer le comité des fêtes.
- Concernant les aides financières pour les travaux du local commercial boulangerie, Monsieur le Maire informe que la DETR s'élève à 386,515 € et le GIP à 331.052 €. Le reste à charge sera remboursé par les loyers.
- Madame Nadine FONTAINE demande, suite à l'assemblée générale de l'ASL, la pose d'un éclairage au gymnase lorsqu'il y a de la pétanque.
- Madame Laurence FAMECHON signale que le repas des ainés s'est bien déroulé et merci à toutes les personnes pour leurs aides.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.

Madame Isabelle COUTURE
Secrétaire

Monsieur Francis THIRION
Maire